Le mot de M. le Maire, Albert.Desmidt

Avec son cortège de mauvaises nouvelles; sécheresse inondations, cyclone et pour terminer la grippe A, 2009 sera, pour beaucoup une année à oublier très vite.

Pendant ce temps que s'est-il passé à Falvy? Au Conseil Municipal, beaucoup de dossiers ont été ©présentés à divers organismes en espérant qu'ils prendront forme en 2010 ou out été finalisés.

Pour ceux qui sont en cours je pense à la

réfection et l'aménagement de la rue du Trou Picard et peut-être de la rue d'Epenancourt la réalisation de l'aire de jeux sur la place des jeunes, le montant des subventions allouées devant nous être communiqué bientôt. En ce qui concerne les dossiers finalisés, je citerai la construction de 2 nouvelles maisons, la mise en place sur les nouveaux terrains constructibles de la PVR (participation voirie réseaux) la demande et l'acceptation de plusieurs certificats d'urbanisme en vue de la construction de futurs logements. La Maison Communale rue du Trou Picard a accueilli une nouvelle locataire. Des travaux d'isolation ainsi que la pose d'une nouvelle clôture contre la cour de la salle des fêtes ont été réalisés. L'aménagement de la D103 dans le virage du Bois Corbeaux aménera une plus grande sécurité pour les automobilistes ((plusieurs accidents en 2008). Nos demandes répétées ont fini par être prises en compte. Sur le contrefort, face Est de l'Eglise une pierre avec graffiti datant de 1661 a été déposée et exposée dans l'Eglise à l'abri des intempéries et de la pollution. Je citerai également l'inauguration du nouveau pont sur le Canal du Nord entre Falvy et Pargny qui a eu lieu en Août. C'est une belle réalisation. En ce qui concerne le SPANC (service public d'assainissement non collectif), comme il a été annoncé des contrôles auront lieu dans les prochains mois et des conseils vous seront donnés. Pour tout renseignement complémentaire vous devez contacter la Communauté de Communes de Nesle C'est elle, qui par la suite, vous aidera à monter les dossiers le jour ou vous entreprendrez des travaux afin d'être aux normes comme la loi l'exige. Cette année également les enfants scolarisés de la maternelle au CM2 ont quitté Nesle pour rejoindre le Sixco de Saint Christ-Epenancourt. C'est une décision appréciée par les enfants comme par les parents diminuant de facon importante le temps de transport en car.

Un recensement, comme la loi nous y oblige, aura lieu entre le 21 janvier et le 20 Février 2010. M. Bernard Mangot est chargé de cette mission. Je compte sur vous pour lui réserver un bon accueil. Je rappelle également que le repas des aînés aura lieu le 24 Janvier 2010. Je remercie M. Leveugle pour la mise en page de ce numéro 16 du Canard de Falvy

toujours bien vivant. Il est le lien entre les habitants du village et la municipalité.

Mes remerciements également à l'Association Culture et Loisirs de Falvy, association on ne peut plus dynamique et toujours pleine de projets. En cette fin d'année le Conseil Municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année nouvelle. Bonnes fêtes à tous

CHANGEMENT DE PAYSAGE SUR L'ETANG DE FALVY

Les riverains de l'étang de Falvy ont pu assister depuis quelques mois à un travail un peu titanesque.

Les peupliers qui avaient été plantés il y a une trentaine d'années par M. Maurice Duclaux viennent d'être abattus. Un artisan local. M.Francis Soyer, parfois aidé de son fils Stéphane, a réalisé ce travail avec une dextérité remarquable car l'accès n'était pas simple.



Les peupliers étaient plantés sur des îles ou dans des parties marécageuses où l'accès d'un engin motorisé était impossible. Il a fait preuve d'ingéniosité, d'adresse et aussi de courage. Il était équipé de deux grues sur flotteurs, l'une pour accéder au lieu d'abattage, maintenir l'arbre au moment de le couper et l'aider à tomber sur la terre ferme. Il l'ébranchait ensuite et sortait le grume de l'eau. Les branches tombées dans l'eau étaient ensuite rejetées sur les rives. Il suffisait d'un bateau à moteur pour remorquer l'arbre et l'amener par flottaison à côté de la deuxième grue qui reprenait l'arbre pour le poser sur le bord de la route, pour l'expédition. L'exiguïté des zones plantées rendait la tâche très

L'opération s'est répétée 260 fois. C'est ainsi que le site a retrouvé son paysage d'origine (sauf les roseaux). Il ne sera pas replanté car des études récentes ont montré que le peuplier n'était pas adapté à ces situations, la masse importante de feuilles produites par cet arbre étant à l'origine de pollution organique.

Il restera le souvenir de ces arbres majestueux dont le reflet dans l'eau donnait une apparence un peu féerique.

Jean-Louis Duclaux



Culture & Loisirs de Falvy

L'année 2009 pour l'Association Culture et Loisirs a été marquée par les événements suivants:

- * Le concours de belote au moment de la chandeleur. Il est devenu un moment incontournable et c'est toujours la première manifestation de l'année. Il regroupe en moyenne une douzaine d'équipes et c'est l'occasion de se retrouver pour déguster de délicieuses crêpes.
- * Le voyage cette année nous a emmené sur Paris avec la visite de l'Assemblée Nationale et de la butte Montmartre. Ce voyage assez culturel, davantage destiné aux parents, a été, je pense, une réussite. Le déplacement de 2010 sera plutôt axé sur les enfants. Sauns trop dévoiler de secrets, nous nous rendrons probablement à un parc d'attractions, mais ni l'endroit (Astérix, Euro Disney, Bagatelle, Mer de sable,) ni la date ne sont déterminés à ce jour.
- * Notre traditionnel couscous qui a eu lieu début juillet.* Le concours de pêche du 15 Août. C'est l'occasion de voir tous les pontons occupés. A l'issue du concours, tout le monde se retrouve à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié et chaque participant reçoit un lot.
- * Cette année nous avons organisé un concert Gospel avec le groupe « Vocal Song ». 130 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir l'acoustioue de notre église.
- * L'association Culture et Loisirs c'est aussi : La visite guidée de l'église avec Pascal Roussel ou Jean-Louis Duclaux.
- * La section pêche animée par Michel Deleu
- * La section tennis animée par Harry Scribe.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou nous proposer des idées, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, et je vous dis à l'année prochaine.

 $Le\ Pr\'esident\ Fr\'ed\'eric\ Lecomte$

HISTOIRE DU PONT DE PARGNY

Le pont de Pargny a connu une histoire récente un peu tumultueuse. Le Conseil Général est devenu propriétaire en 2001 des 17 ponts de la Somme qui surplombent le canal du Nord. Des études faites en 2003 ont constaté que le pont de Pargny était dans un état médiocre et pouvait poser des problèmes de sécurité. Le Conseil Général décidait de limiter la circulation aux véhicules de moins de 3 tonnes 5. La déviation Falvy/Pargny allongeait le parcours de Nesle de 10 Kms.

Il a fallu plus de 3 ans de négociations avec le Conseil Général, ponctuées d'études approfondies, pour réaliser qu'il était économiquement préférable de remplacer l'ancien pont par un pont neuf. La décision budgétaire a finalement été prise par le Président du Conseil Général en octobre 2007 qui à été achevé en août 2009.

Les comptages de circulation, faits quand la circulation des poids lourds était interdite, était de plus de 500 véhicules/jour.

L'histoire rappellera que ce pont est le 11 ème depuis deux siècles.

De 1810 à septembre 1914, pont de pierre construit sous Napoléon De 1914 à mars 1917, pont de bois construit par les

Allemands Février 1917 à janvier 1918, pont de bois construit par les Français Janvier & mars 1918. 2 ponts de bois construits par les

Anglais Mars septembre 1918, pont de bois construit par les Allamands

Allemands De septembre 1918 à 1920 pont de bois construit par les Français à la suite de la destruction

De septembr 173 1320 pour de dois cuist un pai ses Français à la suite de la destruction De 1920 à 1932 pont de fer construit à coté de l'ancien De 1932 à 1940, pont de fer du canal du Nord De 1940 à 1944 Reconstruction du pont sauté en 1940 De 1944 à 1967 Reconstruction du pont sauté en 1944 1967 Rehaussement de 60 cms du tablier pour le nouveau gabarit du canal du Nord

Nous espérons que ce pont construit en 2009 aura la pérennité que les constructeurs annoncent, plus d'un siècle. Rendez-vous est donné

Jean-Louis Duclaux

DES NOUVEAUX VISITEURS A FALVY



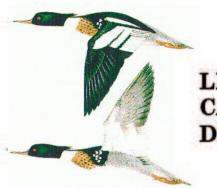
Cette photo prise à Falvy représente des cygnes noirs (Cygnus atratus).

De la famille des anatidés, cette espèce est assez rare dans notre région. Ils mesurent entre 112 et 140 cm à l'âge adulte pour une envergure de 183 cm. Le poids moyen est de 5 kg pour la femelle et de 6 kg pour le mâle. Leur durée de vie est de 20 ans. Il est beaucoup plus courant de les trouver en Australie.

Les étangs de Falvy se trouvent sur un axe migratoire de l'Hémisphère Nord.

Il est fréquent d'y trouver des canards de surface (pilet, siffleur, sarcelle, chipeau, souchet), des canards plongeurs (milouin, morillon) ou des oies sauvages (cendrée, rieuse ou moisson).

Dès les premiers gels, le manque de nourriture pousse ces marathoniens à quitter les terres hostiles pour d'autres territoires. Canard colvert ou oie cendrée sont à la recherche d'une nourriture plus abondante. Venus du Grand Nord ou des pays de l'Est (Danemark, Suède, Finlande, Hollande, Russie...), ils gagnent les ciels d'Europe Occidentale ou d'Afrique. Dès que les vents sont favorables (vents de Nord-Est), ces oiseaux prennent leur envol pour parcourir plusieurs milliers de kilomètres en quelques jours. Ils voyagent en bandes, généralement le jour, et viennent se poser la nuit dans les marais ou les réserves.



N° 16

LE CANARD DE FALVY

JOURNAL ANNUEL - DECEMBRE 2009



FALVY

2009



Le bas de Falvy La vallée de la somme



URBANISME - LE DEVELOPPEMENT DE FALVY

Par délibération, le Conseil Municipal de la commune de FALVY décide, en 2006, de mettre en oeuvre l'élaboration de la Carte Communale afin de définir l'affectation des sols et de réorganiser l'espace communal.

Située à l'Est du département, et sur le versant Est de la vallée de la Somme, la commune de FALVY dispose d'une Modalité d'Application du Règlement National d'Urbanisme (MARNU) approuvée en mai 1996 et applicable jusqu'en mai 2000.

La Municipalité a décidé de se doter d'une Carte Communale afin de définir la Partie Actuellement Urbanisée (PAU) de la commune et les extensions éventuellement nécessaires. Cette mise en oeuvre a pour but d'assurer le développement, ou le maintien, de la population dans les 15 années à venir, tout en assurant un développement cohérent de la commune dans une logique de développement durable.

Ainsi, les enjeux spécifiques de l'élaboration de la carte communale de la commune de FALVY sont : d'établir un bilan complet de la situation urbaine et notamment une analyse prospective de l'évolution démographique et économique, de déterminer les zones d'extension de l'urbanisation en harmonie avec le bâti actuel, l'environnement et les équipements, et permettant de répondre à la pression foncière actuelle, d'identifier les éléments du patrimoine naturel, bâti et culturel à mettre en valeur et à protéger, d'élaborer un cahier de recommandations architecturales et paysagères et de rendre cohérent les choix d'urbanisation et de protection avec les exigences introduites par les lois sur le paysage et l'environnement.

La carte communale, définie à l'article L.124 et suivants du Code de l'Urbanisme, introduit par loi SRU n° 2002-1208 du 13 décembre 2000, est devenu un véritable document d'urbanisme. C'est une alternative pour les petites communes. Elle reste un document d'urbanisme simplifié, adapté, aux besoins de ces communes.

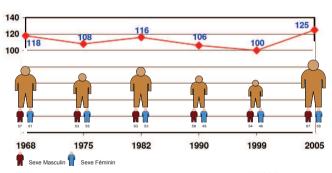
La carte communale se présente sous la forme d'un rapport de présentation et de documents graphiques et ne comporte pas de règlement. Elle devient un véritable document d'urbanisme pérenne. Sa procédure d'élaboration confirme son nouveau statut de document d'urbanisme. Elle est,en effet, soumise à enquête publique et tenue à la disposition du public après son approbation. Celle-ci relève de la compétence conjointe du Conseil Municipal et du Préfet. Les nouvelles cartes ont un caractère permanent alors que les anciennes ont une durée limitée de validité (quatre ans renouvelables).

POURQUOI LA CARTE COMMUNALE

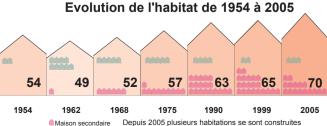
Le schéma ci-après ainsi que les nombreuses demandes de terrains ont fait obligation à la municipalité précédente et à la municipalité actuelle de prendre en compte ces données.

Voir les schémas du Canard de Falvy n°6 - Décembre 1994

Evolution de la population de 1968 à 2005

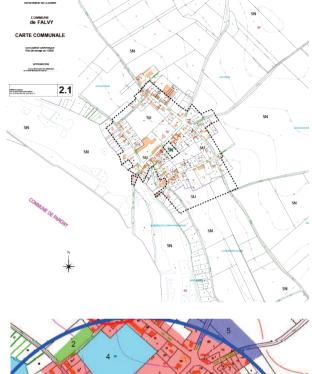


Suivant l'enquête de recensement de 2004 à 2008, rapport de l'INSEE, la population totale au 1 janvier 2006 - 127 personnes soit une densité moyenne de 20,2 (habitant/km²)



d'autres se sont agrandies, d'autres ont été aménagées

La commune de FALVY souhaite augmenter son parc de logement d'une trentaine d'habitations, soit environ 75 habitants (en considérant la moyenne départementale de 2,5 habitants par logement). Ce qui porterait la population à environ 205 (sachant que la population du village était supérieure à 3000 habitants au Moyen-âge et aux alentours de 450 habitants en 1914.





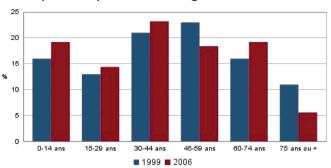
1,2,3,4,5 - Secteurs retenus pour le développement

Hormis l'église (reconstruite à l'identique) et le pigeonnier, il ne reste aucun vestige de l'avant-guerre. Le plan de village fut modifié. Des constructions en briques furent érigées. Les paysages agraires connurent une nouvelle vie : destruction du maillage bocager, des cultures spécialisées pérennes et des boisements, bouleversement du microrelief,remodelage des réseaux hydrauliques de la Vallée de la Somme, premier remembrement. L'openfield se généralise, même si les prairies permanentes occupent encore un espace important. Le paysage va aussi s'adapter à une population agricole réduite parles combats de 1914-1918.

La période de 1950 à aujourd'hui généra d'autres bouleversements : les remembrements (1954 et 2000) élargirent encore les parcelles, détruisirent plusieurs chemins (dont les traces apparaissent quand les terres sont découvertes), supprimèrent les derniers arbres corniers.

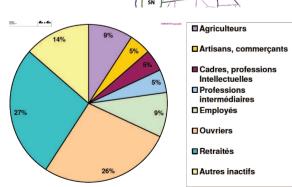
Parallèlement, les prairies permanentes furent retournées au profit de la culture (il ne reste qu'une poignée d'hectares près de la ferme située sous le Bois du Pendu).

Population par tranche d'âge



Les calculs précédents se réalisaient sur une échelle différente, par exemple en 1954





Source : INSEE, 1999

La population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle